

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

# Le Courrier du Livre

No 15. — Juillet, 1897.




## LA BIBLIOTHEQUE DE LA LEGISLATURE

LE FONDS-CHAUVEAU (1)

### III

#### EDITIONS PRINCEPS

 N entend par édition *princeps* celle qui met pour la première fois un ouvrage au jour, par le moyen de l'imprimerie. La plupart des incunables sont des éditions princeps. D'autres ont été publiées à des époques diverses, et jusqu'à notre temps ; mais les plus recherchées sont, en général, celles qui sortent des célèbres imprimeries des Alde et des Estienne. M. Chauveau possédait deux ouvrages de cette espèce, que nous allons décrire.

I. POETE CHRISTIANI. C'est un ouvrage en trois volumes paru successivement en 1501, 1502 et 1504, et publié par Alde l'Ancien. Le troisième volume contient les poésies de S. Grégoire de Naziance en grec et en latin. Le second renferme tout ce qui est marqué dans la table, c'est-à-dire plusieurs opuscules religieux, dont l'énumération deviendrait fastidieuse.

Il y a d'une écriture ancienne sur la première page ces mots : *Collectio curiosa et rara atque antiquitatis Christianae insigne monumentum.*

---

(1) Pour le commencement de cette étude, voyez le *Courrier du Livre* de mai et juin, 1897, pages 7 et 33.

Cet ouvrage n'est pas imprimé en italique, comme le sont les Aldes généralement. Les lettres majuscules ont été peintes en rouge ou en bleu dans le second volume. Les majuscules des alinéas sont toutes petites, afin de laisser la place des enluminures qui n'ont pas été faites. C'est en l'année 1501 et en imprimant le *Pétrarque* que Alde l'Ancien s'est pour la première fois servi des caractères italiques pour un livre italien. C'est dans le second volume qu'il s'est servi pour la première fois de l'ancre et du dauphin devenu si célèbre.

On serait tenté de croire le troisième volume incomplet, parce que l'évangile selon S. Jean qui se trouve au milieu des cahiers en grec et en latin, n'est point terminé. Cela se trouve expliqué comme suit : Alde voulait que l'on pût réunir ou séparer à volonté le texte grec et la version latine. Il imprimait en conséquence les deux langues séparément, et à la reliure on les réunissait en entremêlant les cahiers de manière qu'après le grec A on mettait le latin A, après le grec A2 on mettait le latin A2. Quand le premier cahier avait commencé et fini par du grec, pour le second cahier on commençait par une feuille latine, dont la première page était la version de la dernière page grecque du cahier précédent ; et successivement ainsi jusqu'à la fin du volume. Mais au milieu d'un cahier latin et d'un cahier grec, alternativement il restait deux pages blanches en regard, qui devenaient inutiles. Alde, pour les employer, s'avisa du bizarre expédient d'y imprimer un autre ouvrage. Cet arrangement est une véritable énigme pour ceux qui n'en sont point prévenus. On est désagréablement surpris de trouver deux pages de l'évangile de saint Jean à travers une pièce de poésie, et on désire au moins savoir la cause d'une si étrange intercalation. Cet évangile n'étant pas fini avec le dernier cahier, Alde, dans l'index, annonce qu'il en donnera la suite avec la version latine du *Nonnus Panopolita in Joannem*, dont le texte grec est imprimé depuis trois

ans. Mais cette version latine n'a jamais paru, et la fin de l'évangile de saint Jean est pareillement restée là.

Renouard dit en parlant des *POETÆ CHRISTIANI* : " Collection infiniment rare et précieuse, dont la description détaillée est d'autant plus nécessaire que le peu d'exemplaires qui restent sont presque tous plus ou moins incomplets."

Brunet cite un exemplaire complet de l'ouvrage avec le *Nonnus* vendu douze louis douze chelins sterling, à une vente en Angleterre, mais il paraît que la valeur de l'ouvrage complet est beaucoup plus grande aujourd'hui.

2. *MERCURII TRISMEGISTI POEMANDER, seu de Potestate ex sapientia divina. Parisiis, 1154. Apud TURNEBUM.* 1 vol. in-8 en veau marbré, doré sur tr., texte grec.

Le texte n'avait jamais été publié : la traduction latine l'avait été par les soins de Côme de Médicis. C'est donc pour le texte grec l'édition princeps.

Ce livre a été imprimé partie par Turnèbe, partie par Morel. Il est conforme au passage suivant de l'*Imprimeur* des Estienne par Renouard (p. 309) : " C'est depuis l'Eusèbe que Robert Estienne se qualifie imprimeur du Roi, *Typographicus Regius*, sans y ajouter l'expression restrictive *in Hebraicis et Latinis litteris*. Sur les volumes grecs il met *Typis Regiis* ; lorsque ces livres sont de première classe et publiés d'après quelque manuscrit grec de la bibliothèque du Roi, il met sur le titre : *Ex Bibliotheca Regia*—ce qu'ont fait aussi Charles, son frère, et plusieurs imprimeurs de Paris qui, dans ces mêmes temps, ont, comme lui, donné des éditions premières d'après des manuscrits de cette Bibliothèque."

Ces livres grecs des Estienne, des Turnèbe, des Morel, etc., imprimeurs du Roi, ont presque tous une même marque typographique : un thyrses entouré d'un rameau d'olivier et d'un serpent, au-dessous de ces mots en grec tirés d'Homère, et en latin *Regi bono fortique bellatori*.

Robert étant le premier qui ait fait usage de ce symbole, on peut croire que c'est lui qui l'a imaginé.

## IV

## LES ÉDITIONS ALDINES

Alde Manuce, dit l'Ancien, est le chef de cette illustre famille d'imprimeurs italiens, et qui fonda une imprimerie à Venise en 1490. Il devint célèbre par ses éditions princeps des chefs-d'œuvre grecs et latins ; c'est lui qui réforma les caractères gothiques, répandit les caractères romains, inventa les lettres italiques, améliora la ponctuation, employa le premier les deux points et le point et virgule. La marque de son imprimerie est une ancre dont un dauphin enlace la tige, de chaque côté de laquelle on lit ces deux syllabes : *AL DVS*.

“ Ce qui donne du prix à ses livres d'un extérieur modeste, dit Brunet, c'est qu'ils sont assez correctement imprimés, et que le papier en est d'une bonne qualité. Mais ce sont principalement les éditions grecques qui perpétueront la gloire des trois Manuce, et surtout celle d'Alde l'Ancien, cet infatigable promoteur des études de la littérature hellénique.”

La bibliothèque-Chauveau renferme cinq ouvrages sortis des imprimeries des Alde. En voici la description :

1. *POETÆ CHRISTIANI*. Voir éditions princeps.

2. *HERODIANI HISTORIARUM libri VIII pariter et latine. Venetiis MDXXIII, in ædibus Aldi.*

Ce volume est en tout conforme à la description qu'en donne Renouard dans ses *Annales des Alde*, Paris, 1834, (p. 98), à l'exception de la préface du texte grec qui ne s'y trouve point.

3. *ACTII SINCERI SANNAZARII de partu Virginis. Lamentatio de morte Christi. Aldus, 1527.*

C'est la première édition aldine des poésies de Sannazar.

4. *CORNELIUS TACITUS exacta cura recognitus et emen-*

*datus, Aldus, MDXXXIII.* Très bien relié en veau glacé, dentelle filigrane, doré sur tr., armes collées sur papier : H. B. Saunderson, avec un autographe et une

## CARICATURE DE MIRABEAU

MIRABEAU-TONNEAU <sup>(1)</sup>.



note manuscrite. Cet ouvrage est tout en italiques. Voici ce que Renouard en dit : " Copie de l'édition donnée à Bâle en 1533 par les soins de Rhenamus, aidé d'un manuscrit meilleur qui avait servi à celle de Rome, 1515, in-folio. Cette édition romaine est un livre recherché et de très haut prix, tandis que le volume de Bâle, si supérieur sous tous les rapports littéraires, est maintenant oublié et presque sans valeur."

(1) Cette caricature de Mirabeau que nous publions est reproduite, avec la bienveillante permission de M. Godetroy Mayer, marchand d'étampes à Paris, de son *Descriptive and Illustrated catalogue of Portraits and Historical Prints relating to America.*

Outre le mérite d'avoir été imprimé par les Alde, ce volume a aussi celui d'être réellement supérieur à l'édition romaine tant vantée.

5. *FLORILEGIUM diversorum epigrammatum in septem libris... Venitiis apud Aldi filios 1550 (in fine 1551).*

D'après Brunet et Renouard, cette édition, la troisième faite par les Alde, quoique la moins belle et la moins rare, est la plus correcte, la plus complète et la meilleure. D'après Brunet, cette édition s'est vendue 61 et 99 francs (environ \$12 et \$20).

## V

### LES ELZÉVIR

Elzévir ou Elzévier est le nom d'une célèbre famille d'imprimeurs et de libraires hollandais, originaires de Liège ou de Louvain. Des recherches minutieuses ont constaté d'une manière positive, suivant Brunet, que, depuis 1580 jusqu'en 1712, quatorze membres de cette illustre famille ont exercé en Hollande, soit le commerce de la librairie seulement, soit la profession d'imprimeur jointe à celle de libraire. Il résulte de recherches sur les éditions des Elzévir, que le nombre total des ouvrages publiés par cette laborieuse famille est de 1207, dont 968 sont en latin, 44 en grec, 22 en langues orientales, 120 en français, 32 en flamand, 11 en allemand et 10 en italien. Tous les ouvrages format in-12, imprimés en Hollande depuis l'année 1640 jusqu'à l'année 1681, et publiés par ces éditeurs, sont généralement désignés sous le nom d'elzévir.

Il est constant, dit Brunet, que la belle exécution typographique d'une partie des livres sortis des presses de ces habiles imprimeurs leur a acquis une célébrité presque populaire; au point que la première question qu'on adresse ordinairement à un homme qui passe pour aimer les beaux livres, c'est de lui demander s'il a des

elzévir. Qu'on ne croie pas cependant que les éditions de ces typographes, et même les meilleures, soient des livres bien rares. Ce qui peut les rendre précieux, c'est particulièrement la belle conservation de leurs marges ; un ou deux millimètres de plus ou de moins en fait varier le prix à l'infini.

Voilà pourquoi quelques personnes se sont attachées à en former des collections qui ne sont jamais assez complètes à leur gré, et dans lesquelles, trop souvent, le nombre l'emporte sur la qualité. Pour les compléter il leur a fallu quelquefois payer bien cher des livres qui, certes, ne méritaient guère cet honneur. Ne médisons pas trop pourtant de la fantaisie qu'ont eue les amateurs, et des plus distingués sous tous les rapports, de réunir ainsi tout ce qu'un imprimeur célèbre a produit de bon et de mauvais, de payer même au poids de l'or de simples opuscules composés de quelques feuillets, par le seul motif que ces pièces portent ou l'ancre aldine ou un fleuron elzévirien, ou enfin parce qu'elles sont d'une grande rareté ; car si le besoin de satisfaire cette manie, la plus innocente peut-être de toutes celles qui peuvent s'emparer d'un homme bien né, a rendu à la circulation des livres tout à fait insignifiants, nul doute aussi que ce même besoin a fait sortir de la poussière où ils restaient ensevelis, plus d'un document utile pour l'histoire, plus d'un opuscule d'un certain mérite littéraire, ou tout au moins curieux par sa singularité.

La bibliothèque-Chauveau ne renferme pas moins de dix-neuf ouvrages imprimés par les célèbres Elzévir vers le milieu du dix-septième siècle. Les in-12 sont les plus recherchés par les amateurs. En voici la liste avec une courte description de chacun d'eux.

1633.—*NOVUS ORBI seu Descriptionis Indiæ occidentalis libri XVIII Auctore JOANNE DE LAET. Antuert. Ludg. Batav. (Leyde) apud Elzevirios, 1633.* Superbe frontispice, nombreuses cartes et gravures.

Ce volume a appartenu aux deux Cuvier.



1639.—VELLEIUS PATERCULUS cum notis Gerardi Vossii. Lugd. Bat. ex officina Elzeviriana, 1639. Beau frontispice représentant Enée avec Anchise sur ses épaules. Cet exemplaire est de la première édition, d'après la date de la préface, comme le comporte une note manuscrite de M. Pieters dans celui qui se trouve dans la bibliothèque du Parlement à Ottawa. C'est l'édition la plus estimée et un des plus jolis elzévir.

1640.—JUSTINI Historiarum ex Trogo Pompeio. Lugd. Bat. ex officina Elzeviriana, 1640. Texte encadré de rouge, beau frontispice gravé.

Brunet dit que cette édition est très recherchée.

1644.—CORVINI jurisprudencia Romana-Amsterdami apud Ludovicum Elzevirium. Acheté à la vente des livres du juge en chef Stuart, ayant son autographe et ses armes.

1644-45.—GER. JOAM. VOSSII grammatica latina Lugd. Bat. ex officina Bonaventuræ et Abrahami Elzévir, 1644 et 1645.

1650.—CLAUDIANI quæ restant Lugd. Bat. 1650.—ex officina Elzeviriana.

Bel exemplaire, édition rare.

1652.—PLAUTI comœdiæ.... Amstelodami, typis Ludovici Elzeviri, 1652. Frontispice gravé. Donné à M. Chauveau par Faucher de Saint-Maurice.

1657.—HESIODI Asræi quæ exstant.... Amstelodami, typis Ludovici et Danielis Elzeviriorum, 1657.

1658.—Les caractères des passions par le Sieur de LA CHAMBRE—à Amsterdam, chez Antoine Michel, l'an 1658.

Michel est un pseudonyme de Daniel Elzévir. Ce volume a été donné à M. Chauveau par M. L.-J.-C. Fiset.

1660.—FLORUS cum notis integris Salmassii... Amstelodami, ex officina Elzeviriana, 1660.—Très beau frontispice.

1664.—CORVINI Digesta per aphorismos—Amstelodami, ex officina Elzeviridina, 1664. Cet exemplaire a appartenu à Sir L.-H. LaFontaine.

1664.—MARTIALIS ex Museo Scriverii. Amst. typis Danielis Elzeverii, 1664.

1665.—TITI-LIVII historiarum quod extat. Apud Lud. et Dan. Elzevirios, 1665.

Trois volumes in-8. Superbes frontispices.

1669.—LA CHAMBRE.—L'Art de connaître les hommes. Amsterdam, chez Jacques le jeune, 1669. Le jeune ainsi que Antoine Michel sont des pseudonymes de Daniel Elzévir.

1670.—QUINTI-CURTII Historiarum libri—Amstelodami, ex officiana Elzeviriana, 1670.

1663.—CORVINI jus canonicum—Amst. 1663—D'après Pieters, c'est un faux elzévir.

1679.—ROHAULT. Traité de physique. Amsterdam, chez Jacques Le Jeune, 1672.

Le premier volume seulement sur quatre.

M. Chauveau s'exprime ainsi au sujet de ces elzévir :  
 " J'ai collationné tous ces elzévir avec les descriptions données par Pieters dans les *Annales des impressions elzéviriennes* .....  
 Gand, 1852, et j'ai trouvé tous les ouvrages conformes, à l'exception du nombre de pages dans un des *Corvinus* et à l'exception de l'édition de 1669 de "*Art de connaître les hommes*, l'auteur ne mentionne pas celle de 1660. Peut-être ne connaissait-il pas l'autre. D'après Pieters, le *Quinte-Curce* serait un faux elzévir et le *Plaute* paraîtrait douteux, quoiqu'il ne le dise point clairement.

LE VELLEIUS PATERCULUS est donné comme la meilleure édition, et le ROHAULT comme une jolie production des presses elzéviriennes d'Amsterdam.

(à suivre)

N.-E. DIONNE.

## UNE DEDICACE EXCENTRIQUE (1)

“ A tres haute, très puissante et tres noble Dame la  
 “ Sacrée Vierge Marie, mere de Dieu, rayne des Anges,  
 “ emperiere du Ciel, thresoriere de grace, advocate des  
 “ pecheurs, etc.

“ Puis qu'il faut (tres illustre et serenissime Princesse),  
 “ à l'exemple de tant d'autres, se ietter sous la clientelle  
 “ et patronaque de quelque ferme appuy et asile de  
 “ seurté, pour ne faire triste naufrage, parmi tant de  
 “ dangereux escueils et flots tourbilloneux de ceste  
 “ douteuse navigation, ayant donc long tems recherché  
 “ sur ceste masse ronde sous qui ie me pourrois retirer  
 “ en seurté, dont la force peut soustenir ma foiblesse  
 “ et benignité supporter mes imperfections, et ayant  
 “ trouvé finalement que : *Omnis caro fenum, et gloria*  
 “ *eius sicut flos agri*. A qui me pourrois-je mieux adresser  
 “ pour tous les deux qu'à vous (tres honorée Dame)  
 “ tant pour les rares et excellents mérites dont vostre  
 “ grandeur a tantsurpassé les vivants sur la terre, comme  
 “ au ciel vous surmontez les esprits Angeliques et âmes  
 “ bien heureuses en gloire, ioint aussi pour l'extrême  
 “ besoin que i'ay de vostre ayde et suppoit, non seule-  
 “ ment (Madame) contre les homeromastics de ce mien  
 “ petit labeur que i'appens humblement aux sacrez pieds  
 “ de vostre grandeur, car ce m'est peu de chose d'en  
 “ estre loué, ou vituperé, *ab humanodi*, mais bien pour  
 “ m'impetrer la grace de ce vostre cher Pere-Fils,  
 “ devant qui ie dois comparoir, pour subir son iuste iu-  
 “ gement, de m'y préparer tellement, que par vos  
 “ saintes prières ie puisse misericordieusement recevoir  
 “ le bien que mes pechez me veulent faire denier de sa  
 “ iustice, à ce que, *cum aliis prædicaverim*, avec ces  
 “ miens petits et rudes escripts, neantmoins pour ne les  
 “ observer moi mesme, *ne reprobis efficiar* ; faisant

---

(1) Pour le commencement de cet article, voyez le *Courrier du Livre* de juin, page 52.

“ comme le flambeau, qui éclairant autrui se consomme  
 “ soy-mesme. Recevez donc, Madame, recevez ces  
 “ miennes petites arres pour tesmoin assureé de la ferme  
 “ et constante volonté que j'ai de me consacrer à vostre  
 “ S. service de tout temps qui me reste en ceste vallée  
 “ de larmes. Aussi bien ce mien petit avorton appartient  
 “ de droict à vostre Excellence, pour la luy avoir dédiée  
 “ avant sa conception : donc comme marraine tenez s'il  
 “ vous plait (suivant l'ancienne coustume de l'Eglise)  
 “ lieu de pere et mere en son endroit par la libérale  
 “ distribution de vos grâces à son auteur, qui pense  
 “ retirer (comme il n'en sera frustré s'il ne tient en  
 “ luy) quelque commodité de cette nouvelle affinité, à  
 “ laquelle j'étais ià comme astreint par tant de vieux et  
 “ recens benefices surcomblants la mesure de mes  
 “ merites, receus de vostre seule bonté, desquels l'hum-  
 “ ble recognoissance ne pouvant mieux, tiendra lieu  
 “ (s'il vous plait) de satisfaction. Encor est il vostre, veu  
 “ que si ie l'oze confesser, d'un sacrilege larrecin j'ai  
 “ soustrait beaucoup de temps dédié au service de Dieu,  
 “ pour l'employer ici, *veniam confessus crimina posco*,  
 “ avec la restitution que ie fais, sinon du temps, au moins  
 “ de l'œuvre qui l'a consommé : et esperant de trouver  
 “ toute faveur et support aux pieds de celle qui n'a  
 “ iamais refusé que celuy qui ne s'y est présenté. Je  
 “ prierai Dieu non pour vostre serenissime Maiesté, qu  
 “ prie pour tous les autres, mais bien pour moy, qui ay  
 “ besoin des prieres de tous, et notamment des vostres  
 “ pour m'impetrer la grâce, qu'en me repaissant des  
 “ petits fragments qui tombent des corbeilles de vostre  
 “ perfection pleines de graces et de vertus, ie puisse  
 “ parvenir en cette immortelle gloire dont après la  
 “ divine et Sainte Trinité vous estes le principal orne-  
 “ ment, pour louer à jamais celuy qui par sa grace vous  
 “ a eslevée en telle splendeur.

“ *De Vostre Maiesté le vil et abiect vermissieu,*

“ J. SERCLIER.”

Cette formule, de la plus humble obséquiosité, vaut mieux que toute la dédicace, et je ne sache pas que l'on en trouve ailleurs de plus singulière : *de Vostre Majesté le vil et abiect vermisseau*. Aux yeux de la Divinité ne sommes-nous pas de chétifs insectes ? et le bon homme Serclier avait raison de s'abaisser devant la majesté de l'Eternel. Mais que d'écrivains, à plus juste titre que lui, auraient dû, au bas de leurs dédicaces vénales, placer le *vil et abiect vermisseau* !

Quant au poëme de Serclier, ce qu'il y a de mieux à en dire, c'est qu'il est beaucoup plus long que la dédicace, et, partant, bien plus ennuyeux. L'auteur avait eu le dessein fort louable de frapper de terreur, en traçant de l'enfer des peintures effrayantes. A coup sûr, il a réussi à frapper du plus profond ennui ceux qui auront eu le courage de lire ses 664 pages d'alexandrins. Il faut cependant savoir gré à Jude Serclier d'avoir introduit dans son œuvre une méthode qui évitera bien des commentaires et des conjectures aux Saumaises futurs, lorsque, dans quelques siècles, il prendra fantaisie à quelque savant oisif d'exhumer le *Grand Tombeau du Monde* du sein de l'oubli, et de le réhabiliter paradoxalement. Le chanoine de Saint-Ruf a pris soin d'illustrer ses vers d'un commentaire dans lequel il explique les allusions cachées, illumine les obscurités poétiques, en un mot accomplit la tâche du plus infatigable scholiaste. L'érudition dépensée dans ce commentaire est immense ; les textes tirés de l'Écriture Sainte, des Pères et des Poëtes de l'antiquité grecque et latine, se pressent en masse et dans le plus miraculeux désordre. Toute cette œuvre enfin, tant vers que prose, est assez hybride, incohérente, souverainement fastidieuse, pour qu'elle soit digne d'être mise en lumière un jour, vantée et acclamée comme une merveille jusqu'alors inconnue, par un homme d'esprit qui voudra se railler de ses lecteurs, ou par un sectaire ingénu dont les lecteurs se railleront.

OLLIVIER JULES.

LES TIMBRES CANADIENS.<sup>(1)</sup>

## TIMBRES-POSTE

## I

## CANADA

Nous étudierons d'abord les timbres-poste du Canada, c'est-à-dire des provinces de Québec et d'Ontario avant a Confédération canadienne, car avant 1867 les provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Île du Prince-Edouard avaient leurs timbres particuliers, ainsi que la Colombie Anglaise avant son entrée dans la Confédération en 1870.

Lorsque nous aurons énuméré tous les timbres-poste du Canada, depuis leur première émission en 1851 jusqu'à nos jours, lorsque nous aurons fait connaître tous les détails qui les caractérisent, lorsque nous aurons donné leur valeur respective, nous aborderons les timbres-poste des autres provinces, et nous étudierons ensuite les différents timbres émis soit par le gouvernement fédéral, soit par les gouvernements provinciaux.

La première émission a été faite en 1851 et elle consistait en trois timbres : 3 pence, 6 pence et 12 pence. Le trois pence était rouge, rouge brun et rouge vif. Il représentait un castor surmonté d'une couronne et des lettres : " V. R. ", le tout logé dans un oval horizontal autour duquel étaient inscrits les mots : " Canada Postage " au haut, et " Three Pence " au bas, avec le chiffre " 3 " dans chaque coin. Le six pence était lilas, violet foncé et noir. Il représentait le prince Albert dans un oval perpendiculaire, autour duquel on lisait : " Canada Postage " au-dessus, et " Six Pence " au-dessous, avec le chiffre " 6 " dans chaque coin. Le douze pence, le

---

(1) Pour le commencement de cette étude, voyez le *Courrier du Livre* de mai, page 11.

plus rare de tous les timbres canadiens, était noir. Il représentait la reine Victoria dans un oval perpendiculaire, avec l'inscription : " Canada Postage " et " Twelve Pence ", et le chiffre " 12 " dans chaque coin. A venir jusqu'à 1885 ou 1886, ce dernier timbre était considéré comme une pièce falsifiée par un grand nombre de collectionneurs, mais on a acquis depuis la certitude de son authenticité. La meilleure preuve n'est-elle pas le prix exorbitant auquel il se vend.

## CATALOGUE

*Papier vergé mince*

No.	Date	Description	Neufs	Oblitérés
1...	1851...	3 p. rouge brun.....	12 50	1 50
2...	" ...	3 p. vermillon .....	12 50	1 50
3...	" ...	6 p. violet .....	150 00	6 50
4...	" ...	6 p. violet foncé.....	150 00	7 50
5...	" ...	6 p. noir.....	150 00	7 50
6...	" ...	12 p. noir .....	600 00	450 00

*Papier uni mince*

7...	1852...	3 p. rouge.....	4 00	35
8...	" ...	3 p. vermillon.....	4 00	50
9...	" ...	3 p. rouge brun.....	4 00	50
10...	" ...	6 p. noir.....	60 00	8 00
11...	" ...	6 p. violet.....	60 00	5 00
12...	" ...	6 p. violet foncé.....	60 00	8 00
13...	" ...	6 p. lilas.....	60 00	5 00
14...	" ...	12 p. noir.....	600 00	500 00

En 1855, deux nouveaux timbres furent émis : le  $\frac{1}{2}$  penny et le 10 pence. Le dix pence était bleu foncé et représentait le buste de Jacques Cartier, le découvreur du Canada, dans un oval perpendiculaire, autour duquel on lisait : " Canada Postage ", " Ten Pence ", avec dans les coins supérieurs " 8 stg. " et dans les coins inférieurs : " 10 Cy. " Le  $\frac{1}{2}$  penny était rose et représentait le profil de la reine Victoria dans un oval perpendiculaire, avec au-dessus " Canada Postage ", et au-dessous " One-half Penny ". Une nouvelle émission du 3 pence fut mise en circulation.

## CATALOGUE

*Papier uni mince*

15...1855...	10 p. bleu foncé.....	8. 50	50
--------------	-----------------------	-------	----

*Papier uni fort*

16...1855...	3 p. rouge foncé .....	10 00	50
17... " ...	3 p. vermillon.....	10 00	50
18... " ...	3 p. rouge brun.....	10 00	50
19... " ...	6 p. lilas.....	60 00	5 00
20... " ...	6 p. lilas brun .....	60 00	8 00
21... " ...	6 p. lilas noir.....	60 00	8 00
22... " ...	6 p. noir.....	60 00	8 00
23... " ...	6 p. rouge violet.....	60 00	5 00
24... " ...	10 p. bleu foncé.....	75 00	30 00

*Papier coté*

25...1855...	$\frac{1}{2}$ p. rose.....	15 00	7 50
26... " ...	3 p. vermillon.....	10 00	1.50
27... " ...	6 p. lilas.....	75 00	8 00

Un nouveau timbre fut lancé en 1857 : le  $7\frac{1}{2}$  pence. Il était semblable quant à l'effigie au 12 pence, mais dans les coins de droite on lisait : " 6 d. stg. " ; dans les coins de gauche : "  $7\frac{1}{2}$  d. Cy. " Ce timbre était vert.

## CATALOGUE

*Papier uni mince*

28...1857...	$\frac{1}{2}$ p. rose.....	15 00	7 50
29... " ...	$\frac{1}{2}$ p. rose foncé.....	15 00	7 50
30... " ...	6 p. violet foncé .....	60 00	6 00

*Papier uni fort*

31...1857...	$\frac{1}{2}$ p. rose.....	15 00	7 50
32... " ...	$7\frac{1}{2}$ p. vert.....	75 00	22 50
33... " ...	6 p. violet.....	75 00	8 00

*Papier uni très fort*

34...1857...	6 p. violet.....	75 00	38 00
--------------	------------------	-------	-------

*Papier vergé*

35...1858...	$\frac{1}{2}$ p. rose.....	50 00	15 00
36... " ...	3 p. rouge.....	15 00	2 50



Tous les timbres que nous venons de citer ne sont pas perforés. La machine à perforer n'était pas encore connue dans notre pays, et ne fit son apparition qu'en 1858. C'est alors que les premiers timbres perforés furent émis et ce fut en même temps la dernière émission de timbres dont la valeur était définie par les pence.

## CATALOGUE

*Papier cotelé*

29...1858...	½ p. rose foncé.....	50 00	15 00
30... " ...	3 p. rouge.....	15 00	2 50

## PERFORÉS

*Papier vergé mince*

31...1858...	3 p. vermillon.....	15 00	3 50
32... " ...	3 p. rouge.....	.. ..	20 00
33... " ...	3 p. rouge-brun.....	15 00	3 50

*Papier uni mince*

34...1858...	½ p. rose foncé.....	15 00	8 50
35... " ...	3 p. vermillon.....	15 00	3 50
36... " ...	3 p. rouge.....	15 00	3 50
37... " ...	6 p. lilas.....	60 00	35 00

En 1859, grâce au changement dans la dénomination de l'argent, cinq nouveaux timbres furent émis avec leur valeur en centins. Ces timbres étaient : le 1 centin, rose, pour remplacer le ½ penny ; le 5 centin, vermillon, pour remplacer le 3 pence ; le 10 centin, violet, pour remplacer le 6 pence ; le 12½ centin, vert, pour remplacer le 7 pence ; et le 17 centin, bleu, pour remplacer le 12 pence. Ils étaient tous semblables respectivement aux timbres substitués, à l'exception de la valeur qui était donnée en centins, au lieu d'être désignée par pence. En 1864, un timbre de 2 centins, rose, fut émis. Il était semblable au 1 centin.

## CATALOGUE

*Papier vergé*

38...1859...	1 c. rose.....	.....	7 50
39...1859...	5 c. rouge.....	.....	4 00

*Papier coté*

40...1859...	5 c. vermillon.....	.....	4 00
--------------	---------------------	-------	------

*Papier uni fort*

41...1859...	1 c. rose.....	50	12
42...1859...	5 c. rouge.....	40	06
43...1859...	5 c. rouge variété.....	...	15 00
44...1859...	10 c. violet foncé.....	15 00	2 50
45...1859...	10 c. violet.....	3 00	50
46...1859...	10 c. violet brun.....	3 00	50
47...1859...	10 c. lilas rouge.....	5 00	60
48...1859...	12½ c. vert.....	2 50	40
49...1859...	17 c. bleu.....	3 50	1 50
50...1864...	2 c. rose.....	2 50	1 00

Une nouvelle émission fut lancée en 1868. Elle comprenait les dénominations suivantes :  $\frac{1}{2}$  centin, noir ; 1 centin, jaune brun ; 2 centins, vert ; 3 centins, rouge ; 6 centins, brun ;  $12\frac{1}{2}$  centins, bleu ; 15 centins, violet. Le dessin de ces timbres, qui sont uniformes, peut être décrit comme suit : Portrait de la reine Victoria regardant à droite ; dans un cercle, au-dessus : " Canada Postage " ; au bas : le mot " cents " avec la valeur de chaque côté en chiffres. Les timbres de 1 centin et de 3 centins ont de plus les chiffres " 1 " et " 3 " aux deux coins supérieurs. Toute cette série est perforée, et se trouve sur différents papiers.

## CATALOGUE

*Papier uni fort*

51...1868...	$\frac{1}{2}$ c. noir.....	20	20
52... " ...	1 c. rouge brun.....	75	20
53... " ...	2 c. vert.....	50	10
54... " ...	2 c. vert jaune.....	1 00	20
55... " ...	3 c. rouge.....	50	04
56... " ...	3 c. rouge vif.....	50	04
57... " ...	6 c. brun.....	1 25	10
58... " ...	$12\frac{1}{2}$ c. bleu.....	1 50	25
59... " ...	15 c. violet.....	35	05
60...1870...	1 c. orange.....	50	12

*Papier uni mince*

61...1869...	1 c. rouge brun.....	75	25
62... " ...	1 c. jaune.....	1 50	30
63... " ...	3 c. rouge vil.....	60	10
64... " ...	12½ c. vert.....	1 50	30

*Papier filigrané*

65...1869...	1 c. rouge brun.....	10 00	2 00
66... " ...	2 c. vert.....	15 00	3 00
67... " ...	3 c. rouge.....	10 00	2 00
68... " ...	6 c. brun.....	25 00	12 50
69... " ...	12½ c. vert.....	15 00	5 00
70... " ...	15 c. violet.....	25 00	10 00

*Papier vergé*

71... " ...	1 c. rouge brun.....	40 00	15 00
72... " ...	1 c. jaune.....	... ..	... ..
73... " ...	3 c. rouge-vif.....	12 00	5 00
74... " ...	3 c. rouge.....	10 00	4 00

*Papier cotelé*

75...1868...	1 c. brun.....	50 00	15 00
76... " ...	2 c. vert.....	75 00	25 00
77... " ...	3 c. rouge.....	300 00	75 00

En 1870, une nouvelle série de timbres, dont le dessin était à peu près le même que la série précédente, fut mise à l'usage du public. Cependant, cette nouvelle émission différait un peu de celle de 1868 : le format était un peu plus petit. Les dénominations étaient comme suit :  $\frac{1}{2}$ , 1, 2, 3, 5, 6, 10. En 1875, un 5 c. de même format que les timbres de 1868 fut émis ; mais il fut remplacé l'année suivante par un 5 c. de même format que les autres timbres de la série. Le 15 c. resta le même jusqu'en 1873, alors qu'il fut changé de couleur.

## CATALOGUE

*Papier uni*

78...1870...	1 c. jaune orange.....	10	02
79... " ...	3 c. rose pâle.....	10	02
80... " ...	2 c. rose.....	10	02
81...1872...	2 c. vert.....	05	01
82... " ...	6 c. brun pâle.....	50	04

83...1873... 3 c. rouge.....	05	01
84... " ... 10 c. rose.....	50	05
85... " ... 15 c. ardoise.....	75	10
86...1875... 5 c. vert olive (grand).....	2 50	75
87...1876... 5 c. vert ardoise (petit) .....	25	03
88...1877... 15 c. gris bleu.....	50	10
89...1880... 15 c. violet.....	30	10
90...1882... $\frac{1}{2}$ c. noir.....	03	02
91... " ... 3 c. brun (erreur) (1).....	2 00	2 00
92... " ... 1 c. jaune pâle.....	03	01
93...1883... 1 c. jaune orange.....	05	02
94...1888... 3 c. rouge vif.....	03	01
95...1889... 3 c. carmin (2).....	05	01
96...1889... 10 c. laque.....	05	01
97...1889... 2 c. vert foncé.....	05	01
98...1890... 15 c. gris bleu.....	50	10
99...1891... 6 c. brun foncé.....	10	03
100...1892... 20 c. vermillon.....	36	15
101...1892... 50 c. bleu foncé.....	85	35
102...1893... 8 c. ardoise.....	15	03
103...1896... 8 c. gris-lilas.....	20	05

*Papier vergé*

118...1889... 1 c. jaune.....	5 00	2 00
119... " ... 2 c. vert.....	5 00	2 00
120... " ... 3 c. rose.....	2 00	1 00
121... " ... 5 c. vert ardoise.....	5 00	2 00
122... " ... 6 c. brun.....	7 50	3 00
123... " ... 10 c. laque.....	2 50	1 50

*Papier vergé*

104...1888... 1 c. jaune.....	5 00	2 00
105... " ... 2 c. vert bleu.....	6 00	2 00
106... " ... 3 c. laque.....	2 00	1 00
107... " ... 5 c. gris-vert.....	5 00	2 00
108... " ... 6 c. brun.....	7 50	3 00
109... " ... 10 c. rouge carmin.....	2 50	1 50

*Papier pelure*

110...1890... 1 c. orange.....		
111... " ... 2 c. vert.....		
111... " ... 3 c. rouge.....		

(1) Imprimé en brun par erreur. Il n'y a eu que peu de ces timbres en circulation.

(2) Ce timbre a été en usage quelques semaines seulement.

113...1830...	3 c. rouge vif.....
114... " ...	5 c. gris ardoise.....
115... " ...	10 c. laque.....
116... " ...	15 c. lilas.....
117...1880...	½ c. noir.....

(à suivre)

RAOUL RENAULT.

## VARIETES BIBLIOGRAPHIQUES

### EXTRAITS, NOTES, SOUVENIRS

Je relève dans un petit livre de morale publié à Lyon, en 1561, la curieuse sentence que voici :

Quatre choses sont très malicieuses en ce monde :

*L'aspic. Le scorpion.*

*Le crapaud. La femme.*

\* \* \*

Il a été publié, à Lyon, en 1635, un curieux ouvrage dont voici le titre :

La poste royale du Paradis, très utile à chacun pour heureusement s'y rendre ; recueillie des sacrez Docteurs qui curieusement en ont traicté ; par Arnoulx, chanoine de Riez, en Provence. *Lyon, Nicolas Goy, 1635. In-12.*

Cet ouvrage est divisé en quatre-vingt-quinze chapitres. On trouve au chapitre quatre : " Poste dressée en ce monde par Satan, pour aller en Enfer. Le chapitre suivant se lit ainsi : Poste pour aller en Purgatoire, qui est faubourg du Ciel, et la basse-cour du Paradis.

Et l'ouvrage se termine par ce quatrain :

Millies laus Jesu,  
Millies laus Maria,  
Millies Benedictio  
Regi, Gallico.

\* \* \*

Un livre publié à Rouen, en 1701, intitulé : Prophétie du comte Bombast, (in-8, 31 p.), contenait la prophétie-acrostiche que nous reproduisons plus bas sur Louis-le-Grand :

Leonum	Louis domptera
Vir <sup>u</sup> tutem	la force des lions,
Domabit :	battrà l'Orient, ju-
Oriente <sup>m</sup>	gera les nations,
Terberabit,	sera le conseil et
Judicium,	l'union des fidèles.
Consilium,	
Anio	
Sanctorum.	

\* \* \*

Les premiers siècles qui virent l'imprimerie, nous ont laissé des échantillons très cocasses de l'usage que l'on faisait alors de l'invention de Gutenberg. On s'ingéniait de toutes manières à faire des ouvrages curieux, et l'on ne se gênait guère de faire du badinage souvent hors de propos.

Par exemple, certains auteurs ne donnaient pas la date d'impression au frontispice de leurs ouvrages ; mais dans une énigme ou devinette placée le plus souvent à la fin, ils la faisaient chercher aux lecteurs curieux.

J'ai noté quelques ouvrages dans ce genre. Les voici :

Le *Doctrinal du temps présent*, compilé par maistre Pierre Michaut, secrétaire du très puissant duc Charles de Bourgogne.....

Ce *Doctrinal* se compose de 108 feuillets, avec cette inscription sur le dernier :

Vn trepied et quatre croissans  
Par syx croix avec syx nains faire  
Vous feront estre congnoissans  
Sans faillir de mon miliaire.

*Cy fine le Doctrinal du temps, imprimé à Bruyes, par Colard Mansion.*

L'explication de ce quatrain est toute simple. Le *trepied* signifie un M ; les quatre *croissans*, quatre C ; les six *croix*, six X ; et les six *nains*, six I. Réunissez

toutes ces lettres numérales selon les nombres prescrits, et vous aurez : M. CCCC. XXXXXX. IIIIII, ou 1466. Mais cette date n'est pas celle de l'impression, mais de la composition de l'ouvrage.

\* \* \*

Sur le dernier feuillet du *Livre de Matheolus*, nous lisons aussi un quatrain analogue :

Pour l'an que je fus mis en sens,  
Retenez M et cinq cens ;  
Je nous pris ostez en huyt,  
Mettez octobre le tiers iour  
Et prénez plaisir et seïour  
Tout ainsy comme il sensuyt.

*Explicit.*

Rien plus facile que l'explication de ce quatrain, qui nous apprend que l'impression du *Matheolus* a été terminée le 3 octobre 1492.

\* \* \*

Un autre livre facétieux portait, sur son premier feuillet, le quatrain suivant en guise de date :

Trois et C. V. X. escriton  
Crois le bien sy aras nombre bon  
Tout motz retournez promptement  
Vous sarez lan incontinent.

Retournez ainsi la partie numérale du premier vers, X. V. C. et trois, vous aurez 1513 et non pas 1503, comme le dit l'abbé Gouget dans sa *Bibliothèque Française*. Le lieu d'impression de ce recueil est pareillement indiqué, d'une manière énigmatique, au verso du dernier feuillet. C'est une gravure sur bois représentant un château, au haut duquel sont un aigle, deux bannières aux armes de Bourgogne, et deux autres avec chacune une main : ce qui blasonne les armoiries de la ville d'Anvers ; cela dénote que cette ville est le lieu de l'impression, comme l'observe judicieusement l'abbé Gouget. On présume que l'imprimeur est Gérard Leeu, qui imprimait à Anvers

vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Mais quel qu'il soit, cet imprimeur, l'auteur n'était pas content de lui, car, à la fin du volume, est un *errata* raisonné de 21 feuillets, annoncé ainsi sur le grand titre du Recueil : Et tout en la fin seront mises aucunes corrections des fautes des imprimeurs par ordre, car le lecteur ne veut souffrir qu'on die qu'il aye fait le liure ainsy qu'il est impressé chés eux, dont pora corriger son liure, s'il lui plaist.

Voici encore une date exprimée singulièrement :

\*  
\* \*

quoiqu'elle ne tienne pas à un livre, sa bizarrerie nous la fait rapporter :

Charles de Bovelles, chanoine de Saint-Quentin, en France, au XVI<sup>e</sup> siècle, a ainsi marqué la date de la construction de l'hôtel-de-ville de cette cité :

D'un mouton et de cinq chevaux  
Toutes les testes prenez  
Et à icelles sans nuls travaux  
La queue d'un veau joindrez,  
Et au bout vous ajouterez,  
Tous les quatre pieds d'une chatte,  
Rassemblez et vous apprendrez  
L'an de ma façon et ma date.

La tête du *mouton* est un M ; les têtes des cinq *chevaux* donnent cinq C ; la queue du *veau* est un U, qu'alors on écrivait V ; et les quatre pattes d'une chatte sont droites comme un I. Réunissant toutes ces lettres munérales, vous aurez M. CCCCC. V. IIII, qui font exactement 1509, date la construction de l'hôtel-de-ville de Saint-Quentin.

Toutes ces mauvaises énigmes sont de vraies bagatelles ; mais comme elles tiennent à la chronographie, et qu'elles révèlent des dates précises, qu'il est bon de connaître, il faut s'en occuper un instant.

R. R.

(à suivre)



## ORIGINE DU PETIT COCHON DE SAINT ANTOINE. <sup>(1)</sup>

Saint Antoine, le patriarche des cénobites, né dans la Haute-Egypte, en 251, mort en 356, très connu par les rudes tentations qu'il eut à endurer de la part du démon, est presque toujours représenté accompagné d'un petit cochon qui le suit et qui paraît aussi familier que le serait un chien, et même le chien le plus fidèle. C'est en vain que nous avons cherché l'origine de cet accompagnement dans la vie du pieux solitaire, par saint Athanase (tome II, page 753), dans celle que nous a donnée Alban Butler, traduit par Godescard, (tome I, pages 234-239), et dans celles d'Adrien Baillet, de dom Ceillier, du P. Marin, etc., etc. Tous sont muets sur l'origine et l'histoire du petit cochon.

Enfin nous avons frappé à la porte de Jacques de Voragine, (2) et cet illustre biographe nous a présenté, dans sa fameuse *Légende dorée*, traduite par Jehan du Vignay, (3) le récit du miracle qui a procuré au grand saint Antoine la compagnie du petit animal en question. La voici cette légende dans toute sa simplicité :

Le glorieux saint Antoine, ayant résisté à toutes les tentations du démon, fut comblé des faveurs célestes et eut le don des miracles. Le bruit de sa piété et de sa haute vertu se répandit au loin. Il arriva, sur ces entrefaites, qu'un roi de Catalogne, dont on tait le nom, eut le malheur d'avoir sa femme possédée du diable, (malheur, hélas ! dont bien des maris se sont plaints dans tous les temps !). Ce pauvre roi, ne sachant à quel saint se vouer, entend parler du grand Antoine et surtout de ses victoires signalées sur le démon ;

(1) 6, vol II, page 31 (*P té In'er nédiare.*)

(2) Ce nom de Voragine lui a été donné parce qu'il était de Voraggio (Vorages), bourg de la côte de Gènes. Il a composé sa légende en latin. Il était religieux dominicain et est mort archevêque de Gènes, le 14 juillet 1298.

(3) Ce Jehan du Vignay était de l'ordre des religieux de Saint-Jacques-du-Haut-Pas. Il annonce dans le prologue, qu'il a fait cette traduction "à la requeste de très puissant et noble damme Jehanne de Bourgoigne, par la grace de Dieu rayne de France, et qu'on appelait dorée ceste légende, car ainsy come l'or est le plus noble sur tous les aultres métaulx aussi est ceste légende tenue por le plus noble sur toutes aultres....."

bien assuré qu'il ne pouvait opposer à l'ennemi un adversaire plus redoutable et plus sûr de son fait, vite il' expédie un courrier vers le saint, en le priant de venir délivrer sa femme du diable qu'elle avait au corps.

Saint Antoine, toujours bon, charitable, quitte sa grotte et son désert, s'achemine vers l'Espagne, et enfin arrive à la cour de Barcelone. Il prend connaissance de l'état de la malade, épie son persécuteur, se met en prière, et bientôt le diable est exorcisé.

Mais ne voilà-t-il pas que, au moment où le miracle s'opérait dans le salon du roi, une truie, qui venait de mettre bas, arrive, (dans ce temps-là, les mœurs étaient très simples à Barcelone, et il paraît que les truies avaient leur entrée libre à la cour) ; une truie, dis-je, arrive et dépose au pied du saint un de ses petits qui était né sans yeux et sans pattes ! puis, poussant des cris aigus, et tirant le saint par sa robe, elle semblait lui demander la guérison de son pauvre petit affligé. Le saint, touché de compassion, eut, selon le pieux Voragine, la complaisance d'opérer ce miracle ; et le petit cochon ne crut pouvoir mieux témoigner sa reconnaissance à son bienfaiteur qu'en lui tenant compagnie tout le reste de sa vie. Voilà pourquoi saint Antoine est toujours représenté ayant près de lui un petit goret, et voilà comment on écrivait la biographie sainte au XIII<sup>e</sup> siècle.

L'ABBÉ P.



# PETIT INTERMEDIAIRE.

## QUESTIONS

16. On sait que Napoléon, ne sachant que faire de la Louisiane, la vendit aux Etats-Unis (1802-1803) avec moins de formalités qu'un particulier vend un de ses champs. Barbé-Marbois, ministre du trésor public, fut le signataire du traité qui adjugeait la Louisiane, pays plus grand et plus beau que la France, pour la modique somme de quinze millions de dollars. (Consultez Barbé-Marbois, *Histoire de la Louisiane*, Paris, 1828). Le Larousse et, avant lui, Ph. Le Bas disent que l'indemnité fut de quatre-vingts millions de francs, soit seize millions de dollars.—(Voir aussi *Grande Encyclopédie*, article de M. E. Babelon : "Etats-Unis.—Formation territoriale.") Cet écart de cinq millions aurait-il, par hasard, existé ? La probité de Barbé-Marbois a-t-elle été mise en doute, lors de sa disgrâce, malgré ses pleurs et ses protestations d'innocence : "J'ose espérer que Votre Majesté ne m'accusera pas d'être un voleur ?" Napoléon, avant d'être empereur aurait-il manigancé un petit Panama ?—A. DIEUDAINE.

17. Les photographes ont-ils un patron ?—CAMERA.

18. Je collectionne les *ex-libris*, et je demande, à ce titre, aux lecteurs du *Courrier du Livre* s'ils peuvent me donner des renseignements sur les *ex-libris* d'écoliers ?—BOOK PLATE.

19. Existe-t-il un annuaire des personnes décorées de la Légion d'Honneur ? Au cas où il n'y en aurait pas dans nos bibliothèques, pourrait-on me donner la liste des Canadiens-Français qui ont été décorés, ainsi que la date de leur décoration ?—BAPTISTE.

20. Je désire savoir quel est le plus complet et le meilleur dictionnaire des synonymes français.—P.

21. Pourrait-on me fournir une liste des plus grands incendies du siècle ?—STATISTICIEN.

22. Je désire connaître quelques ouvrages de chimie amusante en langue française.—CHIMISTE.

23. Quelle est l'origine de ce dicton : Tout homme a deux pyas ?—L'abbé R. S.

## REPONSES

LANGAGE MACARONIQUE. (S, vol. II, p. 49).—Le langage macaronique est un langage imaginaire, fabriqué à plaisir, et qu'aucun peuple n'a parlé. Il tire son nom du titre d'un ouvrage de Théophile Folenzi, de Mantoue, qui, sous le pseudonyme de Merlin Coccaïe, publia un livre de poésie barlesque intitulé : *Macaronicé*. Ce langage fantaisiste consiste à anubler de terminaisons latines les mots de la langue vulgaire. La scène de la réception d'Argant, dans le *Matale Imaginaire*, de Molière, est en vers macaroniques, et surtout la mort de Michel Morin : *D: br-tach-ta in br-tach-tum de-pringolat ulque-facit pouf*.

Mais le véritable *trouveur* du genre macaronique n'est pas Folengio, que j'ai nommé plus haut, mais un écrivain du nom de Typhis Leonicus, *alias* Typhis Odaxius de Padoue, s'il n'a pas été devancé dans ce genre burlesque par Alione d'Asti, *alias* Arione. Le plus ancien des poètes macaroniques français est le vieil Arena ou de la Sable. On signale, parmi ce genre d'ouvrages, le *Recitns veritabilis esm-nta puisanorum de Ruellio*, par Jean-Cécile Frey ; l'*Epistola Obscurorum virorum*, que Rabelais a un peu imité ; l'*Epistola Benedicti Passavantii ad Petrum Lizetum*, qui est une macaronée pure. Il y en a encore plusieurs autres qu'il serait trop long de citer.—R. R.

ENCRE DE CHINE LIQUIDE. (12, vol. II, p. 49.)—Broyer l'encre de Chine en bâton dans de l'eau contenant 2 0/0 de bichromate de potasse. Se garder de porter le pinceau ou le tire-ligne aux lèvres. (Gaston Tisandier, *Recettes et Procédés utiles*, première série, page 136.)—R. R.

### DESIDERATA

Karel W. Hiersemann, Leipzig.

Desor. Cataractes du Niagara.

Biart. A travers l'Amérique.

Bcaujour. Esquisse des Etats-Unis.

Bayard. Voyage d. l'int. des Etats-Unis.

D. R. Hirscher, 1530 F. St., San Diego, Cal.

Anything on California.



# BIBLIOGRAPHIE.

## CANADIANA ET AMERICANA.

HISTOIRE DE LA SEIGNEURIE DE LAUZON, par J-Edmond Roy, membre de la Société Royale du Canada, maire de la ville de Lévis. Premier volume. *Mercier et Cie., éditeurs, Lévis.* In-8, LXIII—495—LXXXVI—VIII p, plans, autographes et fac-similé.

Cette *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, de M. J-Edmond Roy, promet d'être très volumineuse, s'il faut en juger par ce premier volume qui ne renferme pas moins de 672 pages.

En effet, c'est une histoire documentée et minutieuse que M. Roy nous donne là. Une course rapide à travers son ouvrage, en attendant une étude plus approfondie, vous en convaincra de prime abord.

Dans une longue introduction, l'auteur nous donne préalablement la topographie de la Seigneurie de Lauzon qui couvre une surface de 218,816 arpents carrés. Elle est séparée de la Beauce par les villages de Sainte-Claire, Sainte-Hénédine et Saint-Bernard. " Son flanc droit cotoye Beaumont, Saint-Charles, Saint-Gervais ; celui de gauche : Saint-Antoine de Tilly, Saint-Gilles et Saint-Narcisse." Cette seigneurie renferme la ville de Notre-Dame de Lévis, les villages de Saint-Nicolas, Saint-Lambert, Saint-Henri, Saint-Jean Chrysostôme, Saint-Romuald, Saint-David et Saint-Joseph.

L'histoire proprement dite de la seigneurie commence avant la découverte du Canada, alors qu'elle était habitée par les peuplades sauvages de la nation des Abénaquis et des Etchemins, d'où le nom d'une rivière de ce fief. En 1828, Champlain fait explorer cette région ; en 1633-34, le P. Paul le Jeune passe l'hiver parmi les aborigènes. Dans le second chapitre, l'auteur étudie l'origine du nom de Lévis, et avec Charlevoix, il conclut que ce nom vient de Henri de Lévis, duc de Ventadour, vice-roi de la Nouvelle-France en 1625 et neveu de l'amiral de Mont-

morency, qui fut aussi vice-roi de notre pays. Le premier concessionnaire de la seigneurie (15 janvier 1636) fut Jean de Lauzon, de là son nom ; et le premier colon fut Guillaume Couture (1647), interprète et plus tard juge de la seigneurie en remplacement de François Bissot (1673).

Dans le chapitre vingt-troisième, M. Roy étudie l'histoire de l'église sur la côte de Lauzon et dans les chapitres suivants, il nous donne une foule de notes généalogiques sur les principales familles. Dans l'appendice volumineux, on trouve une liste des prêtres nés dans la seigneurie ; un extrait du sermon prononcé à la bénédiction de la Statue de Notre-Dame de Lévy Saint Nom ; la généalogie et les armoiries de la famille de Lauzon ; des notes sur le recensement de 1681 ; et le résumé des registres de la pointe de Lévy (1690-1700).

Ce premier volume nous mène jusqu'en 1700, et il est écrit dans ce style clair et coulant qui distingue le véritable historien. Les documents qu'il met en relief, les mines nouvelles qu'il livre à l'attention des historio-graphes de notre pays, les détails inédits et précieux qu'il renferme, en font un ouvrage des plus utiles pour l'histoire du Canada. M. Roy est un historien consciencieux ; il a déjà publié plusieurs travaux importants. Et quand bien même il n'aurait que ce premier volume de son *Histoire de la Seigneurie de Lauzon* pour établir sa réputation comme écrivain et comme historien, je suis sûr que son nom resterait à jamais inscrit sur les pages du livre d'or du Canada-Français.

En terminant ce trop court aperçu, M. Roy me permettra de déplorer l'apparence typographique de son travail. Il est vrai que l'encouragement donné aux écrivains dans notre jeune pays est presque nul, mais il me semble qu'il aurait dû faire un sacrifice et revêtir son travail de tout le luxe typographique qu'il mérite. Aux yeux des étrangers qui liront cette histoire, — et ils

seront nombreux ; il fait peine de le dire, probablement plus nombreux que les Canadiens—notre pays va passer pour arriéré sous le rapport de l'art typographique, tandis que nous pouvons produire d'aussi beaux spécimens que n'importe quelle nation du monde. Mais le mal est irréparable, et les volumes qui suivront devront ressembler au premier.

UN SANCTUAIRE CANADIEN. Deux esquisses biographiques. Impressions diverses, par l'abbé J.-E. Panneton. *C.-O. Beauchemin, et fils, éditeurs, Montréal.* In-12, VIII—160 p., portraits et gravures

Cet opuscule renferme les biographies de MM. les abbés Desilets et Thomas Moreau, ainsi qu'un compte-rendu sur un triduum célébré à Saint-Grégoire de Nicolet. En outre, nous y trouvons une monographie de l'asile de Saint-Jean de Dieu et de l'ermitage de la Providence Saint-Isidore, et quelques notes sur l'agriculture et la vallée du lac Saint-Jean.

Nos félicitations à M. l'abbé Panneton. Son opuscule est joliment écrit ; nous en conseillons fortement la lecture à tous nos compatriotes.

Nous accusons réception des ouvrages suivants :

CHICAGO EXPOSITION. Guide et Description. *E. Lyon-Cleasen éditeur, Bruxelles.* In-8, 55 p., planches.

JOHN-BUCKWORTH PARKIN, avocat et conseiller de la Reine. Conférence donnée devant le barreau de Québec, par l'honorable Charles Langelier. *Pierre-Georges Roy, éditeur, Lévis.* In-8, 20 p., portrait.

### PUBLICATIONS DIVERSES

MES CAMPAGNES, par une femme. Autour de Madagascar, par C. Vray. *Berger-Levrault et Cie., éditeurs, Paris.* In-12, 319 p.

Ces *Campagnes* sont une série de lettres pleines d'actualité sur la question de Madagascar qui occupe encore beaucoup l'attention des gouvernements européens. Ces lettres renferment une foule de renseignements intéressants et inédits.

AU SUD DE L'AFRIQUE, par Frédéric Christol. *Berger-Levrault et Cie., éditeurs, Paris.* In 12, XLI—308 p., vignettes.

L'Afrique attire plus que jamais l'attention du public. L'étude de M. Christol, précédée d'une longue préface de M. Raoul Allier, et illustrée de cent cinquante dessins de l'auteur, ne manquera pas d'intéresser vivement tous ceux qui s'occupent de la question africaine.

SILHOUETTES TONKINOISES, par Louis Peytral, illustrations de Gayac. *Berger-Levrault et Cie., éditeurs, Paris.* In-12, VI—262 p., ill.

Ces *Silhouettes Tonkinoises* ont d'abord paru, pour la plupart, dans un journal d'Hanoï, *l'Indépendance Tonkinoise*, en 1890 et 1891. Elles sont amusantes et de nature à reposer l'esprit après un travail intellectuel tendu. L'auteur a de la verve et de l'humour.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE, par Georges Meunier. *Félix Alcan, éditeur, Paris.* In-16, toile, 192 p.

Cette histoire n'est pas une sèche nomenclature de titres, ni une analyse des œuvres des auteurs qui se sont succédé jusqu'à nos jours. L'auteur a esquissé à grands traits les différentes phases de notre littérature.

Remontant au IX<sup>e</sup> siècle, il passe en revue les chansons de geste, les fabliaux, la poésie allégorique, le théâtre au Moyen-Age, les chroniqueurs et la poésie lyrique du Nord. La littérature des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles est étudiée dans ses principaux représentants. Enfin M. Georges Meunier consacre ses dernières pages aux écrivains de l'Empire et de la Restauration, au mouvement romantique, au mouvement contemporain et à l'invasion du Réalisme et du Naturalisme.

GRAMMAIRE HINDOUSTANI-FRANÇAISE, par le R. P. Laurent McCarthy. *Louis Deherve, éditeur, Verviers.* In-8, 244 p.

Au moment où une foule de gens se disposent à partir pour l'Inde, l'apparition d'un tel livre mérite d'être



signalée. C'est l'œuvre d'un homme compétent. L'auteur est né aux Indes anglaises, il a habité le pays pendant trente-cinq ans, il a été pendant quatorze ans missionnaire chez les Indiens ; la langue dont il nous donne la grammaire a été sa langue maternelle. C'est le seul traité de ce genre qui existe en langue française.

Nous accusons réception des ouvrages suivants :

**HOMMAGE A MONSEIGNEUR RAPHAEL MERRY DEL VAL**, délégué apostolique au Canada. Souvenir de la visite de Son Excellence à Valleyfield, 21, 22 et 23 avril 1897. *E. H. Solis, éditeur, Valleyfield*. In-8, 63 p., portraits et gravures.

**INDICATEUR PHILATÉLIQUE**. Nouveau livre d'adresses des collectionneurs, amateurs et marchands de timbres-poste du monde entier. *Ed. Lyon-Claesen, éditeur, Bruxelles*. In-16, toile, 359 p.

**LE LIVRE DES MASQUES**. Portraits symbolistes. Gloses et documents sur les écrivains d'hier et d'aujourd'hui, par Rémy de Gourmont. Les masques, au nombre de XXX, dessinés par F. Vallotin. *Société du Mercure de France, éditeurs, Paris*. In-12, 270 p., portraits

**HISTOIRE DE L'ANNEE COLONIALE**, par Ned Noll. Illustrations de A. Nayel. *Berger-Levrault et Cie., éditeurs, Paris*. In-8, 89 p., ill.

